

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉLIBÉRATION N°34/2024	Objet : Approbation du compte rendu de la séance du 04/11/2024
Date de la convocation :	
03/12/2024	<u>Membres présents</u> :
<u>Date de la séance</u> :	MM. Gérard BERTHON, Pierre CHARITE, Martine CHENUS-
09/12/2024 à 18 heures	MARTHEY, Aurélie DZIERZYNSKI, Nadia LAKHDER, Zahia LAZAAL,
Présidence de séance :	François LEBEAU, Biljana MARKOVIC.
Aurélie DZIERZYNSKI, Présidente	
Secrétaire de séance :	<u>Membres absents représentés</u> :
Pierre CHARITE	M. MUNNIER Jean-Paul (pouvoir à Mme LAZAAL)
	M. WAECKEL Georges (pouvoir à Mme CHENUS-MARTEHY)
Membres en exercice : 11	
Membres présents : 8	<u>Membres absents excusés</u> :
Membres représentés : 2	Néant
Membres excusés : 0	
Membres absents:1	<u>Membres absents non excusés</u> :
Votants: 10	Roger DEGERT
VOTE: MAJORITE	
POUR: 10	
CONTRE: 0	
ABSTENTION: 0	
Extrait certifié exécutoire compte tenu de sa transmission au contrôle de la légalité le	
12/12/2024 et de sa publication le 12/12/2024	

## Rappel de l'ordre du jour de la séance du 04/11/2024

- Présentation du projet de santé communautaire Mme Noémie MOUGEY Aperçu global du projet et des avancées
- 2. Approbation du compte-rendu de la séance du 14/10/2024
- 3. Présentation du Rapport Social Unique (R.S.U) 2023
- 4. Bilan de l'après-midi festif du 20 octobre 2024
- 5. Questions diverses

Les Administrateurs après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

Article 1: d'approuver le compte rendu de la séance du 04/11/2024.

<u>Article 2</u>: La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

La Présidente du CCAS Aurélie DZIERZYNSKI